

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

du Commerce, de la Finance, de l'Industrie,
de la Propriété foncière et des Assurances.Bureau : No 80, rue Saint-Jacques,
Montréal.Abonnements: Montréal, un an \$2.00
Canada et Etats-Unis 1.50
France fr. 12.50Publié par
La Société de publication commerciale,
MONIER & HELBRONNER, gérants.

MONTREAL, 27 JANVIER 1888

M. EDMOND STEVENS a pris la direction du département des annonces du "Prix Courant."

LA SITUATION DES BANQUES

La Gazette du Canada publie cette semaine le tableau de la situation des banques au 31 décembre 1887. Pour faciliter l'étude de ce tableau, nous en donnons ici sous forme condensée, les totaux des principaux chapitres.

	1887	1887
PASSIF		
Capital autorisé.....	76,079,999	76,079,999
Capital versé.....	60,352,092	60,351,917
Réserves.....	17,793,814	17,883,814
Circulation.....	34,354,595	35,183,321
Dépôts des gouvernements.....	7,302,946	5,971,938
Cautionnements...	441,176	503,226
Dép. publics remb. à demande.....	48,981,273	49,674,213
Dép. publics remb. après avis.....	56,618,392	55,843,989
Dép. ou prêts d'autres Banques garanties.....		
Dép. ou prêts d'autres Banques non garanties.....	2,180,130	1,778,914
Balances dues à d'autres Banques au Canada.....	890,960	697,371
Balances dues à d'autres Banques à l'étranger.....	89,433	84,722
Balances dues à d'autres Banques en Angleterre.....	1,927,013	1,923,756
Autres dettes.....	422,679	700,886
Totaux, passif.....	\$153,218,603	152,342,336
ACTIF		
Espèces.....	6,037,563	6,007,260
Billets du Dominion.....	10,030,196	9,531,481
Billets & chèques d'autres Banques.....	6,474,758	5,931,639
Créances sur Banques canadiennes.....	3,855,211	3,648,162
Créances sur Banques étrangères.....	13,097,725	13,469,395
Créances sur Banques anglaises.....	3,268,154	3,799,666
Actif promptement réalisable.....	\$42,768,677	\$42,387,603
Obligations fédérales.....	2,699,679	2,472,821
Valeurs publiques étrangères.....	3,659,640	3,800,822
Prêts au gouvern. Prov. & Féd.....	3,069,855	2,718,867
Prêts sur titres, valeurs.....	10,454,761	10,766,442
Prêts à des corporations municip.....	2,813,823	3,021,764
Prêts à d'autres corporations et Compagnies.....	15,871,454	16,486,191
Prêts à d'autres Banques, garanties.....	164,904	254,065
Prêts à d'autres Banques, non garanties.....	274,526	173,754
Escompt. en cours.....	138,398,246	137,990,948
Effets échus et non garantis.....	1,412,603	1,423,254
Autres créances échues, non garanties.....	52,120	52,565
Effets & créances échus, garantis.....	1,857,944	1,710,531
Immeubles.....	1,218,352	1,253,010

Créances hypothécaires.....	673,457	777,019
Immeubles occupés par les bureaux des Banques.....	3,659,014	3,620,309
Autres valeurs.....	3,535,917	3,726,424
Totaux, actif.....	\$232,576,983	232,636,405

A première vue, on constate par ce tableau que les banques ont en général continué en décembre à restreindre leurs affaires autant que possible; la diminution de \$800,000 dans la circulation, l'augmentation de \$500,000 dans la réserve en billets de la puissance, indiquent que les banques se sont préparées, en faisant rentrer leurs fonds et en les gardant en caisse, à faire face à toute crise monétaire ou commerciale qui aurait pu naître sur la fin de l'année. Cette conduite était dictée par la prudence et elle a eu pour résultat, la crise n'étant pas venue, de permettre un peu plus tard aux banques de placer en prêts remboursables à demande, un montant plus considérable qui a considérablement aidé au relèvement des cours des valeurs publiques et industrielles.

Le portefeuille de l'escompte s'est augmenté de \$400,000 environ, probablement en renouvellements de billets échus le 4 Décembre; car à cette époque les banques ont dû ouvrir peu de comptes nouveaux. Les comptes en liquidation ont augmenté d'environ \$140,000. Cette augmentation concerne surtout les banques d'Ontario qui ont eu à subir des pertes assez considérables par suite des faillites de London et de Toronto.

En examinant le tableau de plus près, on constate une augmentation de \$1,400,000 dans les dépôts des gouvernements et une diminution de \$60,000 dans les cautionnements. Le compte des dépôts publics offre cette particularité: tandis que les dépôts portant intérêt augmentent, les dépôts à demande diminuent. L'augmentation du taux de l'intérêt à 4 p. c. a eu sans doute quelque chose à faire avec ce résultat:

Voici les chiffres comparés:

Dépôts à demande.

30 novembre.....	49,674,213
31 Décembre.....	48,981,273

Diminution..... 692,940

Dépôts remboursables après avis.

31 décembre.....	56,618,392
30 novembre.....	55,843,989

Augmentation..... 774,403

Nos comptes courants avec les banques des Etats-Unis offrent peu de changements: au passif, les chiffres sont les mêmes, à l'actif, il y a diminution de \$350,000.

L'actif immédiatement réalisable a, au total, une augmentation de \$400,000 environ, les prêts sur titres ont diminué de \$300,000 et les prêts aux corporations industrielles, compagnies de prêts, etc., ont diminué de \$600,000.

Le dernier compte du tableau "autres valeurs" a diminué de \$200,000 environ.

L'actif net se trouve en diminution de \$935,000; mais il faut tenir compte du fait que, en décembre, un grand nombre de banques ont payé leur dividende semi-annuel, ce qui expliquerait une plus forte diminution de l'actif. Une grande partie de ces dividendes est donc

retournée aux banques, sous forme de dépôts portant intérêt et a été immédiatement rendue à la circulation et remplacée en escomptes et avances.

Nous terminons avec nos comparaisons habituelles:

PASSIF	
30 décembre.....	\$153,218,603
30 novembre.....	152,342,336
Augmentation.....	\$ 876,267
ACTIF	
30 novembre.....	\$232,636,405
31 décembre.....	232,576,983
Diminution.....	\$ 59,422
Diminution du passif.....	876,257
Diminution de l'actif.....	59,422
Diminution nette de l'actif.....	935,689

LE PORT DE MONTREAL.

Tous les ans, peu de temps avant l'ouverture du Parlement Fédéral, la presse et le public soulèvent et discutent les questions se rattachant à l'avenir du port de Montréal.

Montréal doit son développement et son importance commerciale et industrielle à deux causes bien distinctes: à son admirable situation géographique qui en fait le port maritime le plus avancé dans les terres du continent américain et à l'énergie et l'intelligence de ses négociants qui ont su mettre à profit les avantages exceptionnels de notre port.

Mais par contre, Montréal a presque toujours eu à lutter contre les ports canadiens moins avantageusement situés; et Québec et Toronto se sont toujours montrés hostiles à l'exécution des travaux qui feront de Montréal l'un des premiers ports américains, et peut-être le plus important port d'été du continent.

Cet état de choses est d'autant plus regrettable que l'avenir commercial du pays est intimement lié à celui du port de Montréal.

Le port de Montréal dégagé des lourdes charges qui lui sont imposées, recevant du gouvernement fédéral sa juste part dans les sommes dépensées pour l'amélioration de nos ports, offrirait aux armateurs et aux exportateurs des avantages tels que son importance décuplerait en peu d'années.

Montréal est, et cela ne peut être mis en doute, le port naturel de l'Ouest et du Nord-Ouest; nous pourrions avec fort peu d'efforts devenir en été le port d'importation, aussi bien que nous sommes celui d'exportation, de tous les Etats de l'Ouest. Nous sommes mieux et plus avantageusement placés que New-York, ou tout autre port de l'Atlantique, pour faire le transit entre l'Europe et Chicago.

Malheureusement, Montréal semble être complètement abandonné par le gouvernement, et livré à ses propres ressources. Chacune de ses améliorations, chacune de ses progrès est réalisé à ses propres frais, et les intérêts des sommes dépensées pour maintenir notre port à la hauteur de ses concurrents, doivent être payés par une taxe sur son trafic, d'autant plus lourde que les ports étrangers suivent une politique qui les rappro-

che de plus en plus de l'affranchissement total.

Alors que les autres ports de la Puissance sont améliorés, et l'on peut même dire créés à même le budget fédéral, Montréal seul est assis à lui-même.

Le rapport du Ministère des Travaux Publics, pour l'année fiscale 1887, nous indique, en effet, les sommes dépensées dans certains ports:

Port.	En 1887.	Depuis la Confédération.
Toronto	\$11,374	\$536,368
Owen Sound	9,977	94,491
Kingston	4,347	45,271
Goderich		513,070
Cobourg	2,657	154,562
Québec		3,338,493
St. Jean, N.-B.	57,753	480,096
Halifax	1,269	12,040

En présence de ces sommes importantes prises à même les fonds publics pour améliorer nos ports nous devons regretter que Montréal seul ait été oublié.

Et pourtant que seraient ces ports sans Montréal? Montréal supprimé ou amoindri et nous devenons les tributaires des ports américains; on sait quelles seront les conséquences d'une semblable position.

Aujourd'hui que la concurrence est arrivée à un degré tel, qu'une différence d'un vingtième de centin suffit pour détourner le commerce de toute une région, la question de l'affranchissement des charges injustes imposées au trafic de Montréal, s'impose au gouvernement.

Nous ne nous élevons nullement contre les sommes dépensées à Québec ou dans tout autre port, mais nous demandons que Montréal soit traité comme ces ports.

Alors que le Parlement a depuis 1876 voté \$1,665,353 pour l'amélioration du port de Québec, et \$724,000 pour la construction d'un bassin de radoub, Montréal n'a rien reçu. Il est vrai que pendant la même période de temps le Parlement Fédéral a voté une somme de \$1,603,504 pour les travaux du chenal du lac St-Pierre, mais alors que les intérêts de la dette de Québec sont payés à même le capital, ceux de la dette du lac St-Pierre, sont payés par le port de Montréal, et prélevés par une taxe sur son trafic.

Québec est incapable aujourd'hui de faire face à ses obligations, et les revenus nets de son port appliqués au paiement de sa dette laissent un déficit annuel de \$100,000. Augmenter les droits du port, serait consommer la ruine de Québec, et la seule solution possible est la prise à charge par le Gouvernement de la dette du port de cette ville. Nous sommes en faveur de cette solution, sous réserve, toutefois, que Montréal soit traité dans les mêmes conditions et que nous soyons affranchis du paiement des intérêts de la dette contractée pour les travaux du lac St-Pierre. Ces travaux sont des travaux qui ont profité à tout le pays, et il est injuste de nous les faire payer exclusivement.

Débarassée de cette dette, qui a déjà enlevé \$800,000 aux recettes du port de Montréal, la commission du port pourra réaliser les nombreuses améliorations qu'elle se propose de faire depuis longtemps, tout en diminuant le montant des droits de port; et notre commerce de transit prendra un développement dont on ne peut prévoir l'importance.